

La commune signe avec Présence Verte

Soucieux de la nécessité d'encourager le maintien à domicile et la sécurité des seniors, les élus souhaitent encourager le développement de la téléassistance pour les personnes âgées.

Ce lundi, le maire de la commune, Guy Mouilleseaux, a signé une convention de partenariat avec l'association Présence Verte Franche-Comté, représentée par son président, Guy Ciron. Elle vise à encourager le développement de la téléassistance pour les personnes âgées de Bessoncourt.

Convaincus de la nécessité d'encourager le maintien à domicile et la sécurité des seniors, les élus ont accepté la prise en charge par la commune de la moitié des frais d'installation : soit 15 € lors de la mise en place d'un équipement de téléassistance. Les 16 € restants seront offerts par l'association Présence Verte. Par mois, les frais d'abonnement se montent à 24,90 €, maintenance comprise.



Une convention signée pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées.

Un crédit ou une déduction d'impôt sont possibles.

Le principe : d'une simple pression du doigt sur le bouton rouge du pendentif ou du bracelet, on déclenche une alarme qui est envoyée à la centrale téléphonique. Celle-ci identifie rapidement son origine - en trois minutes maximum - et organise les secours pour venir en aide à l'abonné. Sont aver-

tis, les membres d'un réseau de solidarité constitué de quatre membres de la famille, d'amis ou de voisins, et en cas de besoin les pompiers ou le SAMU. L'association propose des options complémentaires : détecteur de chutes automatique, détecteur de fumée, coffre à clés. Elle compte déjà quelque 3 500 abonnés en Franche-Comté.